Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20260922-20260970-DE

Département de l'Indre — **Délibération du Conseil Municipal**

Commune du Poinçonnet — **Séance du 22 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre, à 18h30, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le quinze septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1er Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie – AUGER Frédéric – BARON Bernard – BOSSUT Martine – CAGNATO Frédéric – DARDANT-LORILLOUX Gaëlle – DELALANDE Elisabeth – DESAIX Ludovic – DUPRÉ-SÉGOT Danielle – FORT Jean-Michel – FOURÉ Eric – GORGEON Célia – GRABOWSKI François – MICHAUD Laurent – PALLEAU Bruno – PHILIPPON Emilie – RENÉ Adrien – RIPART Christine – THOONSEN Fanny – TRISTANT Patrick – VARVOU Nathalie – VIRARD Christian – VIGNAU Olivier

Absents avec pouvoirs : BONESME Elodie (procuration à DELALANDE Elisabeth) – CHAUVAT Mayline (procuration à RIPART Christine) – DUPEYRON Marie-Christine (procuration à VIRARD Christian) – FOUCHET Mathilde (procuration à DUPRÉ-SÉGOT Danielle) – QUESADA Jean-François (procuration à BARON Bernard) – THOMAS Vincent (procuration à DARDANT-LORILLOUX Gaëlle)

Secrétaire de Séance : VARVOU Nathalie

Présents : 23
Absent : 0
Pouvoirs : 6

Pour : 22
Contre : 7
Abstention : 0

N°2026-09-70 : FINANCES – ASSOCIATIONS_ Acquisition d'une corbeille pour la saison sportive du basket

Rapporteur : M. Christian VIRARD, Adjoint aux sports, à la vie associative et aux associations

Dans le cadre de la politique de soutien au sport de haut niveau sur la commune, il est proposé de souscrire un abonnement à une corbeille, donnant droit à 6 places pour chaque match à domicile. Cette location, que d'autres collectivités pratiquent déjà comme Châteauroux Métropole, permettra de mieux valoriser le soutien municipal au-delà des subventions de fonctionnement habituellement attribuées.
Le coût est établi à 10 000 € HT et sera imputé au C/65748.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 22 voix POUR – 7 CONTRE – 0 ABSTENTION :
(Contre : AUGER Frédéric – BOSSUT Martine – GORGEON Célia – GRABOWSKI François - MICHAUD Laurent - PHILIPPON Emilie – VIGNAU Olivier)

- **APPROUVE** la souscription d'un abonnement à une corbeille donnant droit à 6 places pour chaque match à domicile, pour un coût de 10 000 € HT pour la saison 2026-2027,

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20260922-20260970-DE

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier,
- **CHARGE** Mme le Maire à procéder toutes les formalités nécessaires relatives à ce dossier.

Le Secrétaire de séance

Nathalie VARVOU

Le Maire,

Danielle DUPRÉ-SÉGOT